Pierre Astié
Dominique Breillat
Céline Lageot [1]

Repères étrangers

(1er janvier – 31 mars 2013)

Allemagne

22 janvier, 22 et 25 février 2013. **Cinquantenaire du traité de l'Élysée.** Le 21 janvier, la chancelière Merkel et le président Hollande s'entretiennent puis interviennent en direct sur Arte répondant aux questions de deux cents jeunes.

Le 22 janvier, le président Hollande rencontre le président Gauk. Une commémoration solennelle a lieu à Berlin avec Assemblée nationale et Bundestag, Sénat et Bundesrat. Un concert avec la Philharmonie de Berlin clôt la journée.

Rien de concret ne résulte de cette commémoration. Deux déclarations seulement sont approuvées, sans grand contenu.

9 février 2013. **Plagiat.** La liste des ministres docteurs et plagiaires s'allonge en Europe. La ministre de l'Éducation et des Sciences, également en charge de la Recherche, Annette Schavan, 57 ans, démissionne. Le 5 février, l'Université de Düsseldorf lui avait retiré son titre de docteur en philosophie pour avoir « systématiquement et délibérément » triché dans la rédaction de sa thèse. Déjà en 2011, l'Université de Bayreuth avait retiré son doctorat au ministre de la Défense, Karl Theodor von und zu Guttenberg, étoile montante de la CSU, qui avait été contraint à la démission. Pourtant, l'Université de Bayreuth lui avait accordé le titre de docteur avec les félicitations spéciales du jury. Récemment, une eurodéputée libérale, Silvana Koch-Mehrin, a dû renoncer à sa fonction de vice-présidente du Parlement européen. Johanna Wanka, 61 ans, ancienne ministre de la Culture du Brandebourg de 2000 à 2009 et ministre des Sciences et de la Culture de Basse-Saxe depuis avril 2010, est la nouvelle ministre. Il faut souhaiter que son doctorat en mathématiques ne souffre aucune ambiguïté.

1. Université de Poitiers et CNRS – FRE 3500 CECOJI.

19 février 2013. **Homosexualité.** La Cour constitutionnelle juge inconstitutionnelle l'interdiction faite à un homosexuel d'adopter l'enfant de son partenaire. (BVG, 19 février 2013, 1 BvL 1/11 et 1 BvR 3247/09, Frau DrK.-W.) Le même jour, la CEDH rendait un arrêt similaire. (CEDH, Grande Chambre, 19010/07, 19 février 2013, X. c/ Autriche.)

Arabie saoudite

11 janvier 2013. **Femmes.** Le 11 janvier, le roi Abdallah nomme trente Saoudiennes, universitaires et militantes de la société civile, au Conseil consultatif qui comprend cent cinquante membres. C'est une révolution ! Mais la mixité a ses limites. Ces femmes auront une entrée indépendante et une section de l'hémicycle leur sera réservée.

Autriche

20 janvier 2013. **Conscription.** Le débat sur le référendum relatif à la conscription divise les partenaires de la grande coalition. De façon assez curieuse, les sociaux-démocrates sont favorables à une armée de métier pour des raisons économiques alors que les conservateurs sont pour la conscription. Les Autrichiens se prononcent à 59,8 % pour le maintien de la conscription. C'est un échec pour le chancelier social-démocrate Werner Faymann qui « prend acte du résultat » qu'il « faut respecter », de son ministre de la Défense, Norbert Darabos et des Verts, ainsi que pour la presse populaire favorable à une armée de métier.

Seul le Land de Vienne a voté pour la suppression du service militaire. Il est vrai que c'est le maire de Vienne, Michael Häupl, SPÖ (Parti social-démocrate d'Autriche), qui avait lancé l'idée du référendum.

Norbert Darabos, 49 ans, SPÖ, ministre de la Défense depuis le 11 janvier 2007, démissionne de son poste pour devenir coordinateur fédéral du SPÖ. Gerald Klug, 45 ans, lui succède le 11 mars. On peut penser que c'est une conséquence du référendum.

Brésil

26 mars 2013. **Droit du travail.** À l'unanimité, les sénateurs approuvent une révision constitutionnelle, dite loi Benedita da Silva (première sénatrice noire du Brésil, aujourd'hui députée du Parti du travail), permettant aux employés de maison de bénéficier des mêmes règles du droit du travail que les autres professions. Pour certains, c'est « la seconde abolition de l'esclavage ». Le texte prévoit le non-dépassement des huit heures de travail par jour, un maximum de quarante-quatre heures par semaine. Avec 6,1 millions d'employées de maison, soit 15 % des femmes actives, la profession est la troisième occupation féminine du pays.

Bulgarie

6, 18 et 20 février, 12 mars 2013. **Gouvernement.** Le 18 février, le ministre des Finances, Siméon Djankov, est révoqué en raison des manifestations déclenchées par la hausse brutale des factures d'électricité et remplacé par Tomislav Donchev. Le 20 février, tout le gouvernement du Premier ministre Boïko Borissov, GERB (Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie), en fonction depuis le 27 juillet 2009, démissionne après dix jours de manifestations contre la pauvreté marquées par des immolations. Fin mars, on compte sept immolations. Le Parlement entérine la démission le 21 février par 209 voix

contre 5 et 1 abstention. Des élections anticipées auront lieu le 12 mai mais les manifestations continuent.

Le 12 mars, Marin Raïkov, 52 ans, ancien vice-ministre des Affaires étrangères de 1998 à 2001, ambassadeur en France de 2001 à 2005 et depuis 2010, est nommé à la tête d'un gouvernement intérimaire de techniciens dont le mandat va jusqu'aux élections anticipées du 12 mai. Il assume aussi le mandat de ministre des Affaires étrangères. Todor Tagarev est ministre de la Défense, Petya Parvanova ministre de l'Intérieur et Kalin Hristov ministre des Finances.

Centrafricaine (République)

24 mars 2013. **Rébellion.** Le mouvement rebelle du Séléka suspend son offensive vers Bangui le 2 janvier. Le 9 janvier, des pourparlers de paix sont engagés à Libreville où le président Bozizé arrive le 10. Un accord de sortie de crise est signé le 11 janvier qui prévoit un cessez-le-feu, le maintien du président Bozizé au pouvoir et la formation d'un cabinet d'union nationale ainsi que des élections dans les douze mois.

Le 12 janvier, le président Bozizé met fin aux fonctions du Premier ministre Faustin Archange Touadéra, 56 ans, en fonction depuis le 22 janvier 2008. Le 17 janvier, Nicolas Tiangaye, 57 ans, avocat, devient Premier ministre et ministre des Finances.

Le 24 mars, le mouvement Séléka s'empare de Bangui. Le président Bozizé, 67 ans, au pouvoir depuis le 15 mars 2006, s'enfuit et Michel Djotodia, 64 ans, se proclame président. Des pillages ont lieu à Bangui. Lors de la prise de la ville, 13 militaires sud-africains ont été tués. L'Union africaine suspend la participation de la RCA à l'organisation.

Le mouvement Séléka regroupe l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement, la Convention des patriotes pour la justice et la paix, le Front démocratique du peuple centrafricain et la Convention patriotique du salut du Kodro. Le chef de la rébellion Séléka suspend les institutions. Il légiférera par ordonnances pendant trois ans. Michel Djotodia reconduit Nicolas Tiangaye comme chef de gouvernement. Le 31 mars, celui-ci forme un gouvernement d'union nationale comprenant trente-quatre membres dont neuf membres de la coalition Séléka, huit de l'ancienne opposition et un ex-proche du président Bozizé, ainsi que seize membres issus de la société civile.

Chine

5 mars 2012. **Assemblée nationale populaire.** La session plénière de l'Assemblée nationale populaire de Chine s'ouvre à Pékin en présence de 2 987 délégués du Parlement, dans le Palais du Peuple sur la place Tiananmen. Elle dure dix jours. Elle avalise les mesures déjà décidées par le parti et, notamment, élit Xi Jinping, 59 ans, président de la République le 14 mars pour un mandat de cinq ans, par 2 952 voix contre 1. Xi Jinping impose son candidat à la vice-présidence, Li Yuanchao, 62 ans, considéré comme réformateur au lieu de Liu Yunshan, proche de Jiang Zemin qui était le candidat pressenti. Le 15 mars, le vice-Premier ministre Li Keqiang, 58 ans, est désigné chef du gouvernement par 2 940 voix contre 3. Il affiche des options nettement libérales. Un nouveau gouvernement est approuvé le 16 mars avec Wang Yi, 60 ans, aux Affaires étrangères, Chang Wanquan, 64 ans, à la Défense et Lou Jiwei, 63 ans, aux Finances.

Égypte

25 janvier-31 mars 2013. **Crise.** Des manifestations ont lieu pour commémorer le deuxième anniversaire de la révolution. Le 26 janvier, le procès des supporteurs de football dégénère en émeutes qui font au moins trente-sept morts dans le week-end. C'est la réaction au verdict qui a condamné à mort vingt et une personnes pour avoir pris part aux violences contre les supporteurs de l'équipe de football d'Al-Ahly du Caire dont soixante-quatorze avaient péri le 2 février 2012 dans le stade de football de Port-Saïd. L'état d'urgence est décrété le 27 janvier dans trois villes du canal de Suez.

La popularité du président Morsi s'effondre. La principale coalition de l'opposition rejette son appel à un dialogue national. Le 29 janvier, l'armée met en garde contre un « effondrement de l'État ».

À l'initiative de l'Université d'Al-Azhar, plusieurs partis politiques se réunissent pour trouver une issue à la crise. Le Parti de la liberté et de la justice, branche politique des Frères musulmans, auquel appartient le président Morsi, et le Front du salut national représenté par Mohamed el-Baradei signent un texte commun dénonçant la violence. Certains groupes révolutionnaires rejettent ce texte.

La Haute Cour constitutionnelle se prononce le 3 mars sur la légalité du Conseil de la Choura et celle de l'Assemblée constituante.

Le 6 mars, le tribunal administratif du Caire ordonne l'annulation des élections législatives prévues le 22 avril estimant que la Constitution n'avait pas été respectée, la loi électorale n'ayant pas été définitivement approuvée. La présidence entend faire appel. Les élections pourraient avoir lieu en octobre.

Le 27 mars, la cour d'appel du Caire ordonne l'annulation du limogeage en novembre 2012 de l'ancien procureur général Abdel Meguid Mahmoud par le président Morsi et ordonne qu'il retrouve son poste.

Espagne

23 janvier 2013. **Catalogne.** Les nationalistes de CIU et les indépendantistes de l'ERC présentent une résolution souverainiste commune sur une déclaration de souveraineté. Elle est approuvée par 85 voix contre 41 et 2 abstentions. Le texte a été voté par CIU et l'ERC, et rejeté par le PP (Parti populaire, droite) et le PSOE (parti socialiste espagnol). Il reconnaît « le caractère de sujet politique et juridique souverain » du peuple de Catalogne en raison d'une « légitimité démocratique » et « historique ». C'est une première étape avant un référendum en 2014 sur l'indépendance auquel Madrid est pleinement hostile.

Une crise éclate entre le PSOE et le Parti des socialistes de Catalogne (PSC) le 26 février au Congrès des députés. Tous les élus PSC, sauf l'ancienne candidate à la direction, Carme Chacon, votent pour une résolution des nationalistes catalans en faveur du droit à l'autodétermination alors que le PSOE avait décidé de voter contre. C'est la première rupture de la discipline de vote des socialistes.

Le gouvernement décide de saisir le tribunal constitutionnel le 1er mars de la résolution de janvier.

États-Unis

7 janvier-18 mars 2013. **Cabinet.** Le 7 janvier, Chuck Hagel, 66 ans, ancien marine, sénateur républicain du Nebraska de 1997 à 2009, est proposé comme secrétaire à la Défense. C'est le premier vétéran du Vietnam à ce poste. Il est auditionné

le 31 janvier par le Sénat. Son audition est très difficile car il est considéré comme trop mesuré à l'égard d'Israël. Le 14 février, 2 voix lui manquent au Sénat pour atteindre les 60 nécessaires. Un autre vote a lieu le 26 février. Cette fois-ci, il est confirmé par 58 voix contre 41 et prête serment le lendemain.

Le 10 janvier, Barack Obama choisit Jacob (Jack) Lew, 57 ans, secrétaire général de la Maison Blanche depuis le 27 janvier 2012, comme secrétaire au Trésor pour succéder à Timothy Geithner, 51 ans, en fonction depuis le 26 janvier 2009. Jack Lew avait été directeur du bureau du budget de la Maison Blanche sous Bill Clinton. La démission de Timothy Geithner prend effet le 25 janvier et Neal Wolin, 51 ans, assume l'intérim le lendemain. La désignation de Jack Lew est approuvée par le Sénat par 71 voix contre 26 le 28 février. Le 29 janvier, le Sénat confirme John Kerry, 69 ans, comme secrétaire d'État par 94 voix contre 3. Il entre en fonction le 1er février. On s'interroge sur l'avenir politique d'Hillary Clinton, 65 ans, à ce poste depuis le 21 janvier 2009.

7 janvier-28 mars 2013. CIA. Barack Obama propose son conseiller anti-terrorisme, John Brennan, 57 ans, à la tête de la CIA. C'est un spécialiste du Proche-Orient. Il défend l'usage des drones lors de son audition par le Sénat. Il promet la transparence. La nomination est approuvée par la Commission du renseignement le 5 mars par 12 voix contre 3. Afin d'empêcher la confirmation de John Brennan, le sénateur républicain Rand Paul a eu recours aux méthodes classiques du *filibustering* en tenant un discours pendant douze heures et cinquante-deux minutes le 6 mars.

Le Sénat confirme John Brennan le 7 mars par 63 voix contre 34 et celui-ci entre en fonction le 8 mars. La succession de David Petraeus, contraint à la démission en raison d'une affaire extra-conjugale, trouve enfin son épilogue.

8 janvier, 19 février et 15 mars 2013. **Peine de mort.** La Cour suprême refuse à l'unanimité que les condamnés à mort souffrant de troubles mentaux puissent bénéficier systématiquement de sursis pour contester leur peine devant les tribunaux, estimant que les avocats sont « tout à fait capables » de défendre leurs clients sans leur aide. (8 janvier 2013, 10-930, Ryan, Director, Arizona Department of Corrections v. Valencia Gonzales.)

Sept mois après la suspension in extremis de l'exécution, Warren Hill, Afro-Américain, 52 ans, ayant passé vingt et un ans dans le couloir de la mort, souffrant de troubles mentaux et condamné à mort pour avoir assassiné son codétenu alors qu'il purgeait une peine de perpétuité pour avoir tué son amie, devait être exécuté le 19 février. L'exécution est à nouveau suspendue in extremis sur la base d'un diagnostic médical unanime montrant son retard intellectuel.

Par 82 voix contre 56, les députés du Maryland adoptent, le 15 mars, un projet de loi en faveur de l'abolition de la peine de mort dans cet État. Le Maryland devient ainsi le dix-huitième État des États-Unis à abolir la peine de mort.

20-21 janvier 2013. **Président.** Barack Obama est formellement investi le 20 janvier dans le Salon bleu de la Maison Blanche et le lendemain il prête serment en public devant le Chief Justice Roberts sur les bibles de Lincoln et Martin Luther King. Son discours a duré dix-neuf minutes. Le public est moins nombreux qu'il y a quatre ans. Barack Obama met l'accent sur la solidarité.

Grande-Bretagne

15 janvier 2013. **Monarchie.** Grâce au juriste John Kirkhope et à son obstination pour obtenir l'accès aux documents, on en sait plus sur les compétences de la Reine. La justice a contraint à ces révélations exposées dans *The Guardian* du 15 janvier. La Reine a opposé son veto à un projet de loi de 1999 transférant le pouvoir d'autoriser des frappes militaires en Irak de la Reine au Parlement. Il s'agit de l'un des trente-neuf textes qui ont été soumis à la Reine pour approbation. Le porte-parole de Buckingham a déclaré que « c'est une convention établie de longue date que le consentement de la Reine soit demandé par le Parlement sur les projets qui affectent les intérêts de la couronne. La souveraine n'a refusé son consentement à aucun projet de loi à moins d'y être invitée par des ministres ».

5 février 2013. **Mariage.** Les députés approuvent le 5 février par 400 voix contre 175 un projet de loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe. Plus de la moitié des députés conservateurs n'ont pas suivi le Premier ministre favorable au projet.

Hongrie

4 janvier 2013. **Loi électorale.** Le Premier ministre subit un nouvel échec à propos de la loi électorale devant la Cour constitutionnelle. Après avoir invalidé un certain nombre de points pour des raisons formelles le 28 décembre 2012, la Cour invalide en partie le texte, notamment la disposition relative à l'obligation de s'enregistrer au plus tard deux semaines avant le scrutin. Cette loi électorale était l'un des instruments pour le gouvernement pour se maintenir au pouvoir.

11 mars 2013. **Révision constitutionnelle.** Le Parlement hongrois adopte par 265 voix contre 11 et 33 abstentions, les socialistes boycottant le vote, une série d'amendements constitutionnels qui entraînent une forte tension entre la Hongrie et les organisations européennes, Conseil de l'Europe et Union européenne.

C'est le quatrième amendement, un amendement-fleuve de quinze pages soit près du tiers de la Constitution, adopté sur la nouvelle Constitution entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Les pouvoirs de la Cour constitutionnelle sont fortement réduits. La Cour constitutionnelle ne pourra plus se référer à sa jurisprudence antérieure au 1er janvier 2012 et devra statuer sur la forme et non plus sur le fond. D'autres modifications donnent une base constitutionnelle à des projets de loi controversés et jugés anticonstitutionnels, dont la définition de la famille, la remise en cause de la liberté de religion et de la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition de l'autonomie financière des universités.

Israël

22 janvier 2013. **Élections législatives.** Trente-quatre listes sont en présence aux élections anticipées.

Benyamin Netanyahou sort affaibli du scrutin et la percée du parti centriste dirigé par Yesh Atid, ancienne vedette de la télévision, ancien mannequin et écrivain, est la grande surprise montrant l'impact de la crise sociale. Alors qu'on imaginait un glissement encore plus à droite de la Knesset, les forces sont équilibrées : chacun des deux blocs (droite et religieux d'une part, centre et gauche si on y intègre les partis arabes d'autre part) a soixante députés. Cependant, il y a toujours un déclin de la gauche. La participation des Arabes israéliens a

été supérieure à 50 % mais ils sont exclus de toute coalition gouvernementale.
Benyamin Netanyahou est chargé de former le gouvernement le 2 février. Les négociations sont difficiles. L'ex-ministre des Affaires étrangères Tzipi Livni, 54 ans, parti centriste Hatnouah (Le mouvement), ancienne dirigeante du parti Kadima, devrait être en charge de la justice et des négociations de paix avec les Palestiniens. Elle a l'expérience des négociations.
Un accord est conclu le 13 mars entre Benyamin Netanyahou et son partenaire laïc Yaïr Lapid. La Maison juive (parti nationaliste religieux) signe un accord le 14 mars pour entrer au gouvernement. Le Likoud et Israël Beitenou, formation ultranationaliste d'Avigdor Lieberman, comptent dix ministres contre autant à Yesh Atid, Habayit Hayehoudi et Hatnouah. Du fait de la présence du parti centriste, les deux formations ultra-orthodoxes, Shass et Judaïsme unifié de la Torah, sont absentes. C'est la première fois depuis dix ans.
Le nouveau gouvernement est approuvé par la Knesset le 18 mars par 68 voix contre 48 et 4 abstentions. Benyamin Netanyahou a le portefeuille des Affaires étrangères et son parti détient les ministères régaliens avec Moshe Yaalon à la Défense et Gideon Saar à l'Intérieur. Yair Lapid est aux Finances.

Élections législatives en Israël

Inscrits	5 656 705
Votants	3 833 646
Participation	67,8 %
Blancs et nuls	40 904
Suffrages exprimés	3 792 742

Partis	*voix*	*%*	*sièges*
Likoud Beitenu (droite et extrême droite)	885 163	23,3	31 (-11)
Yesh Atid (centre laïc)	543 458	14,3	19 (+19)
Parti travailliste d'Israël	432 118	11,4	15 (+2)
Habayit Hayehudi (Le Foyer juif) (extrême droite religieuse)	345 985	9,1	12 (+5)
Shas (orthodoxes sépharades)	331 868	8,8	11 (=)
Judaïsme unifié de la Torah (orthodoxes ashkénazes)	195 892	5,2	7 (+2)
Hatenua (centre)	189 167	5,0	6 (+6)
Meretz (gauche)	172 403	4,5	6 (+3)
Liste arabe unie	138 450	3,7	4 (=)
Hadash (communiste)	113 439	3,0	4 (=)
Assemblée démocratique nationale (Balad) (arabe laïc)	97 030	2,6	3 (=)
Kadima (centre)	78 974	2,1	2 (-26)
Otzma Leyisrael	66 775	1,8	0
Am Shalem	45 690	1,2	0
Feuille verte-Liste libérale	43 734	1,2	0
Autres	112 596	3,0	0

Italie

24-25 février 2012. **Élections législatives.** En prévision des élections, Silvio Berlusconi signe le 7 janvier un accord électoral avec la Ligue du Nord et s'affirme « leader de la coalition ». Il renonce à être candidat à la présidence du Conseil. Il propose de restituer aux contribuables les montants versés en 2012 pour l'IMU, taxe d'habitation impopulaire, soit 8 milliards d'euros.

La coalition Italie Bien commun dirigée par Pier Luigi Bersani réunit le Parti démocratique (PD), Gauche, écologie, liberté (SEL), le Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP) et le Parti socialiste (PS).

Mario Monti fait campagne à la tête de « Choix civique avec Mario Monti pour l'Italie » qui réunit uniquement des membres de la société civile. Il formera une coalition centriste avec les démocrates chrétiens de l'UDC et Futur et Liberté de Gianfranco Fini.

Chef de file de la liste Révolution civile, le procureur Antonio Ingroia veut confisquer les capitaux de la mafia.

Le fondateur de Fare per fermare il declino (Agir pour arrêter le déclin), Oscar Giannino, 52 ans, doit renoncer à la présidence de sa formation car il s'est attribué des titres universitaires d'une université américaine qu'il n'avait pas. Cela va permettre à Silvio Berlusconi d'écarter un rival libéral qui pourrait le priver des voix nécessaires pour l'emporter aux sénatoriales en Lombardie.

La coalition de Bersani l'emporte avec 29,6 % à la Chambre des députés obtenant 345 des 630 sièges en raison du bonus accordé au vainqueur (le PD a 25,5 % et 297 sièges), devançant de peu la coalition de Berlusconi qui atteint 29,8 % et a 125 sièges (dont 21,6 % pour le Peuple de la liberté et 98 sièges). Mais le résultat marquant est celui du mouvement Cinque Stelle (Cinq étoiles) de l'humoriste provocateur Beppe Grillo qui a le quart des suffrages avec 25,1 % des voix et 109 élus. La coalition du Premier ministre sortant, Mario Monti, connaît un grave échec avec seulement 10,8 % et 47 sièges.

La coalition Révolution civile menée par Ingroia et réunissant Italie des valeurs (IDV), le Parti de la refondation communiste (PRC), le Parti des communistes italiens (PDCI) et la Fédération des Verts n'atteint pas le seuil de 10 % pour une représentation. Il y a trois députés indépendants des Italiens de l'étranger et un député valdôtain.

La participation a été de 72,2 % mais l'abstention a progressé de six points dans un pays où le vote n'est plus obligatoire depuis 1993.

La difficulté vient du Sénat où la coalition de gauche n'obtient pas la majorité absolue en raison d'un mode de scrutin différent et régionalisé. La coalition de Bersani obtient 31,6 % des voix et 123 élus sur 315 (incluant le PD avec 27,4 % et 109 élus). La coalition de Berlusconi le talonne avec 30,3 % et 117 élus (dont 22,1 % pour le Peuple de la liberté avec 98 élus). Le scrutin est moins favorable pour Grillo dont Cinque Stelle recueille 23,8 % et 54 élus, Monti n'ayant que 9,4 % et 19 élus.

Il y a un sénateur du Val d'Aoste et un sénateur indépendant des Italiens de l'étranger.

La participation a été de 72,1 %.

Cette montée populiste traduit une opposition généralisée à l'Union européenne et à ses politiques d'austérité. C'est aussi un avertissement à Berlin. Pourtant, il faut nuancer car le parti le plus hostile à l'UE, la Ligue du Nord, obtient une sévère défaite n'ayant plus que 35 élus contre 85 récemment. C'est

la Toscane qui semble la plus rétive au populisme.

Le 27 février, Beppe Grillo, dont le principal inspirateur est Gianroberto Casaleggio, refuse un accord avec Pier Luigi Bersani. Le 16 mars, Laura Boldrini, 51 ans, SEL, militante des droits de l'homme, est élue présidente de la Chambre des députés avec 327 voix – 310 étaient nécessaires – et est la troisième femme à occuper cette fonction; Pietro Grasso, 67 ans, ancien procureur anti-mafia, PD, est élu président du Sénat avec 137 voix. Au Sénat, il semble qu'une dizaine de sénateurs du Cinque Stelle ait voté pour Grasso alors que Grillo avait donné ordre de ne soutenir aucun candidat.

Le 22 mars, le président Napolitano demande à Pier Luigi Bersani de former un gouvernement. Il doit faire face à l'opposition de Beppe Grillo. Le 28 mars, Bersani est dans l'impasse, les populistes de Grillo refusent d'entrer dans un gouvernement et le leader de la gauche refuse une alliance avec Berlusconi. Afin de sortir de la crise, le président Napolitano demande à Mario Monti de rester en fonction pour expédier les affaires courantes et il nomme dix « sages » pour chercher une solution à l'impasse.

*Chambre des députés**

Inscrits	50 399 841
Votants	36 375 530
Participation	69,4 %
Blancs et nuls	1 390 679
Suffrages exprimés	34 984 851

Partis	*voix*	*%*	*sièges*
Pier Luigi Bersani	10 353 275	29,6	345
- Parti démocratique	8 932 615	25,5	297
- Gauche, écologie, liberté	1 106 784	3,2	37
- Centre démocratique	167 072	0,5	6
- Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP)	146 804	0,4	5
Silvio Berlusconi	10 068 674	28,8	125
- Peuple de la liberté	7 478 796	21,4	98
- Ligue du Nord	1 390 014	4,0	18
- Frères d'Italie	665 830	1,9	9
- La Droite	219 769	0,6	0
- Grand Sud-MPA	148 552	0,4	0
- Modérés italiens en révolution	81 984	0,2	0
- Parti des retraités	54 854	0,2	0
- Autres (Silvio Berlusconi)	28 875	0,1	0
Cinque Stelle	8 784 499	25,1	109
Mario Monti	3 772 281	10,8	47
- Scelta Civica-Avec Monti pour l'Italie	3 004 739	8,6	39
- Union du centre	608 210	1,7	8
- Futur et Liberté	159 332	0,5	0

Révolution civile	781 098	2,2	0
Fare per fermare il declino	390 916	1,1	0
Mouvement associatif des Italiens à l'étranger	140 473	0,4	2
Union sud-américaine des émigrants italiens	44 024	0,1	1
Autres	649 611	1,9	0

* Ces résultats ne tiennent pas compte du Val d'Aoste. Stella Alpina grâce au soutien de l'Union valdôtaine a eu un député.

*Sénat**

Inscrits	42 420 325
Votants	32 761 271
Participation	69,4 %
Blancs et nuls	1 248 567
Suffrages exprimés	31 512 704

Partis	*voix*	*%*	*sièges*
Silvio Berlusconi	9 541 946	30,3	116
- Peuple de la liberté	6 965 639	22,1	98
- Ligue du Nord	1 328 555	4,2	17
- Grand Sud	122 100	0,4	1
- Frères d'Italie	590 083	1,9	0
- La Droite	221 114	0,7	0
- Parti des retraités	123 457	0,4	0
- Modérés italiens en révolution	69 649	0,2	0
- MPA-Parti des Siciliens	48 618	0,2	0
- Autres (Silvio Berlusconi)	72 731	0,2	0
Pier Luigi Bersani	9 961 203	31,6	117
- Parti démocratique	8 674 893	27,5	109
- Gauche, écologie, liberté	912 308	2,9	7
- Le Mégaphone-Lista Crocetta	138 581	0,4	1
- Centre démocratique	163 375	0,5	0
- Parti socialiste italien	57 688	0,2	0
- Autres (Pier Luigi Bersani)	14 358	0,0	0
Cinque Stelle	7 375 412	23,4	54
Avec Monti pour l'Italie	2 974 888	9,4	19
Révolution civile	564 129	1,8	0
Fare per fermare il declino	286 288	0,9	0
Mouvement associatif des Italiens à l'étranger	120 290	0,4	1
Union sud-américaine des émigrants italiens	38 223	0,1	0
Autres	650 325	2,2	0

* Ces résultats n'incluent pas le Val d'Aoste et le Trentin-Haut-Adige (Tyrol du Sud). La coalition Vallée d'Aoste-Autonomie, progrès, fédéralisme a eu le siège du Val d'Aoste. Dans le Trentin-Haut-Adige, la coalition Parti démocratique-Parti populaire sud-tyrolien a eu six sièges et la coalition Peuple de la liberté-Ligue du Nord un siège.

Mali

Janvier-mars 2013. **Intervention française.** Le 10 janvier, mille deux cents combattants islamistes s'emparent de Konna et menacent de poursuivre vers le sud. Le président par intérim Dioncounda Traoré demande « l'aide militaire de la France » dans des lettres adressées au secrétaire général de l'ONU et au président Hollande. L'ONU demande « un déploiement rapide » de la force internationale.

Le 11 janvier, François Hollande annonce l'appui militaire de la France. L'armée française intervient à Konna et, avec les militaires maliens et tchadiens, commence la reconquête du nord du pays. Des frappes visent les groupes islamistes. Un pilote français, une dizaine de militaires maliens, une centaine de rebelles et des civils sont tués. L'intervention, dite opération Serval, réunit un consensus politique en France. Les rares voix discordantes sont celles de Valéry Giscard d'Estaing et Dominique de Villepin. Bamako décrète l'état d'urgence. Le président Hollande déclare que la France n'a pas vocation « à rester au Mali ».

Konna est reprise le 12 janvier. Le Niger, le Burkina Faso, le Sénégal, le Bénin, le Togo et le Nigeria décident d'envoyer des troupes. L'Union européenne montre son incapacité.

Le 14 janvier, l'intervention française reçoit le soutien unanime du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le 16 janvier, un groupe d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) attaque la base pétrolière d'In Amenas dans le Sud algérien à la frontière libyenne. Quarante et un Occidentaux et cent cinquante travailleurs locaux sont pris en otages. L'armée algérienne lance l'assaut le 17 janvier, refusant toute négociation. La prise d'otages a été organisée par Mokhtar Belmokhtar, ex-chef d'AQMI, qui après avoir été destitué par cette organisation a créé sa propre katiba, les Signataires par le sang. La prise d'otages est terminée le 20 janvier. Le bilan est lourd. Au moins cinquante-cinq personnes dont vingt-trois otages ont été tuées.

Après avoir lancé le 15 janvier l'appel à un « cessez-le-feu immédiat », l'Organisation de la conférence islamique apporte son soutien le lendemain à l'intervention française. La France a également le soutien de la Syrie.

Le 17 janvier, les ministres européens des Affaires étrangères acceptent l'envoi d'une mission européenne au Mali (« EUTM Mali ») qui doit assurer la formation militaire des forces maliennes. Elle sera commandée par le général français François Lecointre. Pourtant, l'aide des Européens est des plus réduites.

Le 26 janvier, la France lance une offensive éclair et libère Léré et Gao, plus grande ville du nord du Mali. Le lendemain, la France bombarde des positions islamistes à Kidal.

Le 28 janvier, les soldats français et maliens prennent le contrôle des accès et de l'aéroport de Tombouctou, puis entrent dans la ville sans être accrochés.

Le 2 février, François Hollande effectue une visite éclair au Mali. Il se montre très prudent, évitant tout triomphalisme.

Le 5 février se tient à Bruxelles une réunion du Groupe international de soutien et de suivi sur la situation au Mali organisée par l'Union africaine, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et l'ONU.

Un attentat-suicide est commis le 8 février à Gao à un poste de l'armée malienne. C'est la première attaque de ce genre. Il est revendiqué par le MUJAO

(Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest). Un autre attentat-suicide a lieu le lendemain.

Au 20 février, plus de cinq mille soldats africains (togolais, sénégalais, béninois, ghanéens et tchadiens) sont déployés sur le sol malien.

La question des exactions apparaît. Des militaires maliens accusés d'avoir « manqué de tact dans certaines situations » sont rappelés du nord du Mali. Le 12 mars, l'ONU accuse des soldats de violences.

Le 28 février, la télévision algérienne Ennahar TV annonce la mort d'Abou Zeid (Mohamed Ghadir), 46 ans, chef d'AQMI, principal instigateur de l'enlèvement de trente-deux touristes européens en 2003 et responsable de la mort du Français Michel Germaneau en 2010. Le président tchadien Idriss Déby confirme la mort d'Abou Zeid le 1er mars. La France confirme le 23 mars « de manière certaine ».

La mort de Mokhtar Belmokhtar, Algérien, dissident d'AQMI qui avait revendiqué la prise d'otages du site gazier d'In Amenas est également annoncée le 21 mars par les Tchadiens. Là encore, la France se refuse à confirmer à la fois pour ne pas se mettre en avant, privilégier les Tchadiens qui paient un lourd tribut avec vingt-six morts à la lutte et ne pas mettre en danger la situation des otages. En outre, aucune confirmation n'est donnée de sa mort.

Début mars, une bataille décisive a lieu dans l'Adrar des Ifoghas. Le 6 mars, le président Hollande annonce une réduction des effectifs dès avril.

Deux mois après le début de la guerre, le bilan humain du côté des forces africaines est de soixante-trois Maliens tués, ainsi qu'au moins vingt-six Tchadiens, deux Togolais et un Burkinabé. Cinq soldats français sont morts.

Le 28 mars, le président Hollande affirme qu'il sera « intraitable » sur le calendrier d'élections en juillet.

Pays-Bas

28 janvier 2013. **Reine.** La reine Beatrix annonce, après trente-trois ans de règne depuis le 30 avril 1980, son abdication qui sera effective le 30 avril. La Reine a eu 75 ans le 30 janvier. Le prince Willem-Alexander, 45 ans, lui succédera. C'est le premier roi depuis Guillaume III décédé en 1890. On avait pourtant douté de la volonté de Beatrix de suivre la voie de sa mère et de sa grand-mère en abdiquant.

Portugal

Janvier-mars 2013. **Règle d'or.** L'opposition ainsi que le président de la République ont saisi la Cour constitutionnelle sur le projet de budget dont le président Aníbal Cavaco Silva, pourtant issu du même parti que le Premier ministre, Pedro Passos Coelho, le PSD, parti social-démocrate de centre droit, conteste l'équité de certaines dispositions. Un recours a également été formé par quarante députés du Parti socialiste.

Le 8 février, le Parlement adopte en première lecture la « règle d'or » d'équilibre des finances publiques avec les voix des députés de centre droit et de l'opposition socialiste. Les socialistes ont justifié leur vote en affirmant que ces règles faisaient partie de leur « engagement européen ».

Syrie

Janvier-mars 2013. **Guerre civile.** Selon un bilan de l'ONU publié le 2 janvier, plus de soixante mille personnes ont été tuées depuis mars 2011. Les premiers

missiles Patriot sol-air de l'OTAN arrivent en Turquie le 4 janvier.

Le 6 janvier, Bachar al-Assad prononce son premier discours public depuis sept mois et propose une « solution politique » mais entend rester au pouvoir. Son plan prévoit trois étapes : arrêt du financement des « terroristes » par les pays armants, fin des « opérations terroristes » et donc fin des opérations de l'armée syrienne ; puis conférence de dialogue national sous l'égide du gouvernement pour élaborer une charte nationale soumise à référendum suivi d'élections législatives ; enfin, nouveau gouvernement élargi de toutes les composantes de la société convoquant une conférence nationale de réconciliation, décrétant une amnistie générale et reconstruisant les infrastructures. Ce plan s'inspire de celui adopté le 30 juin par le Groupe d'action sur la Syrie à Genève.

Est-ce un infléchissement de la Russie ? Le 27 janvier, le Premier ministre Medvedev estime que le président al-Assad a commis une « erreur peut-être fatale » en retardant les réformes demandées par l'opposition et que « ses chances de maintien au pouvoir s'amenuisent de jour en jour ».

Le 29 janvier, Lakhdar Brahimi remet son rapport sur sa mission au Conseil de sécurité. Il demande plus de pressions de la part de l'ONU et estime que Bachar Al-Assad a perdu sa légitimité.

Le 30 janvier, le chef de la Coalition de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, personnalité indépendante, ancien imam de la mosquée des Omeyyades de Damas, considéré comme hostile aux groupes djihadistes, surprend en déclarant être prêt à dialoguer sous conditions avec des représentants du régime. Cette initiative contestée est avalisée par le bureau politique le 15 février au Caire.

Le conflit déborde sur les territoires israéliens occupés. Le 6 mars, des combattants syriens capturent une vingtaine d'observateurs philippins de l'ONU sur le Golan. Ils sont libérés le 10 mars.

Le 14 mars, la France se dit prête à « prendre ses responsabilités » et à livrer des armes à l'opposition syrienne si elle ne parvient pas à convaincre ses partenaires européens. Le Royaume-Uni est sur la même ligne. Le 28 mars, le président Hollande nuance son engagement affirmant que les livraisons ne pourront se faire qu'à des opposants « légitimes et coupés de toute entreprise terroriste ».

Du 18 au 20 mars, la Coalition d'opposition syrienne se réunit à Istanbul pour désigner un Premier ministre de transition. Ghassan Hitto, citoyen américain d'origine kurde, Frère musulman, est nommé Premier ministre par intérim, par 35 voix contre 32 à Assad Mustafa. Mais l'opposition syrienne a bien des difficultés à s'unir. Le 24 mars, Ahmed Moaz al-Khatib annonce sa démission. D'autre part, l'Armée syrienne libre refuse d'accepter le nouveau Premier ministre. Cela traduit les rivalités entre l'Arabie saoudite et le Qatar, la première soutenant les salafistes et le second étant proche des Frères musulmans. C'est une victoire du Qatar. Les Frères musulmans semblent maintenant dominer l'opposition syrienne

Lors du sommet de la Ligue arabe au Qatar, l'opposition syrienne obtient le siège de la Syrie. Elle veut maintenant obtenir celui à l'ONU.

Tchèque (République)

11-12 et 25-26 janvier 2013. **Élection présidentielle.** Pour la première fois, le président de la République est élu au suffrage universel direct.

Élection présidentielle en République tchèque

Premier tour	
Inscrits	8 435 522
Votants	5 171 666
Participants	61,31 %
Nuls	27 700
Suffrages exprimés	5 143 966

Candidats	*voix*	%
Miloš Zeman, SPOZ (Parti des droits civiques de Zeman)	1 245 848	24,21
Karel Schwarzenberg, TOP 09 (Tradition, responsabilité, prospérité 09)	1 204 195	23,40
Jan Fischer	841 437	16,35
Jiří Dienstbier, CSSD (Parti social-démocrate)	829 297	16,12
Vladimír Franz	351 916	6,84
Zusana Roithová, KDU-CSL (Union chrétienne et démocrate-Parti populaire tchécoslovaque)	255 045	4,95
Táňa Fischerová, KH (Mouvement civique)	166 211	3,23
Přemysl Sobotka, ODS (Parti démocratique civique)	126 846	2,46
Jana Bobošíková, SBB (Souveraineté-Bloc Bobosikova)	123 171	2,39

Second tour	
Inscrits	8 434 941
Votants	4 986 040
Participants	59,11 %
Nuls	27 464
Suffrages exprimés	4 958 576

Candidats	*voix*	%
Miloš Zeman, SPOZ	2 717 405	54,80
Karel Schwarzenberg, TOP 09	2 241 171	45,20

Parmi les neuf candidats, l'artiste Vladimír Franz, 53 ans, artiste tatoué de la tête aux pieds, juriste, compositeur, peintre, professeur de musique à l'Académie des arts dramatiques, est une candidature originale. Les anciens Premiers ministres sociaux-démocrates Miloš Zeman, 68 ans, SPOZ (Parti des droits des citoyens), et Jan Fischer, 62 ans, centriste indépendant, sont candidats. Sont également en lice Jiří Dienstbier, CSSD (Parti social-démocrate), fils d'un dissident du régime communiste, Přemysl Sobotka, ODS (Parti démocratique civique), vice-président du Sénat, Karel Schwarzenberg, TOP 09 (Tradition, responsabilité, prospérité 09), ministre des Affaires étrangères, Européen convaincu, ancien conseiller de Václav Havel, Zusana Roithová, KDU-CSL (Union chrétienne et démocrate-Parti populaire tchécoslovaque), députée européenne et ancienne ministre, Jana Bobošíková, SBB (Souveraineté-Bloc Bobosikova), Táňa Fischerová, actrice et écrivain.

Karel Schwarzenberg, 75 ans, crée la surprise en arrivant en deuxième position avec 23,40 % des suffrages suivant de près le favori Miloš Zeman, 24,21 %. Ce résultat témoigne du rejet de la classe politique très corrompue et souvent eurosceptique. Ce sont en effet deux pro-européens qui sont en tête. Jan Fischer, qui faisait partie des favoris, est troisième avec 16,35 % devant Jiří Dienstbier avec 16,12 % et Vladimír Franz, indépendant, avec 6,84 %. La participation a été de 61,31 %

Au second tour, Miloš Zeman est élu avec 54,80 % contre 45,20 % à Karel Schwarzenberg. La participation a été de 59,11 %. Miloš Zeman entre en fonction le 8 mars. Il devra cohabiter avec un gouvernement de centre droit en place jusqu'en 2014.

4 mars 2013. **Haute trahison.** Le 4 mars, le Sénat décide par 38 voix contre 30 de déférer l'ancien président Václav Klaus devant la Cour constitutionnelle qui devra le juger pour « haute trahison ». On lui reproche une large amnistie à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance fin 2012 qui a permis de libérer six mille quatre cents détenus condamnés à des peines de moins de deux ans, mais surtout a arrêté toute poursuite dans les dossiers en cours, notamment des affaires essentiellement financières, depuis huit ans. C'est la conséquence d'une initiative du milliardaire Karel Janeček qui a rassemblé soixante-quatorze mille signatures sur une pétition réclamant un procès. Il lui est également reproché d'avoir violé la Constitution en refusant de signer le traité européen instituant le Mécanisme européen de stabilité.

Tunisie

Janvier-mars 2013. **Gouvernement.** Le 6 février, Chokri Belaïd, avocat, l'un des dirigeants du Front populaire et l'une des plus grandes figures de l'opposition, est assassiné alors qu'il sortait de chez lui. Ennahda est mis en accusation par l'opinion.

Le Premier ministre annonce la formation d'un gouvernement « sans appartenance politique ». Le parti laïque du président Marzouki décide de maintenir son alliance avec Ennahda et rejette le gouvernement de technocrates proposé par le Premier ministre.

Le Premier ministre Hamadi Jebali, 64 ans, en fonction depuis le 24 décembre 2011, démissionne le 19 février et le 22 février, le ministre de l'Intérieur Ali Larayedh, 57 ans, figure du courant modéré d'Ennahda, est chargé de former le nouveau gouvernement. Le chef du

parti islamiste accepte le 27 février de confier les portefeuilles de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires étrangères et de la Défense à des personnalités indépendantes. C'était une revendication de l'opposition et des partis laïcs associés au pouvoir.

Le nouveau cabinet est annoncé le 8 mars et réunit la « troïka », avec les islamistes d'Ennahda, le Congrès pour la République du président Marzouki et les socialistes d'Ekkatol. La plupart des ministres sont reconduits. Les quatre portefeuilles régaliens sont comme convenu confiés à des personnalités indépendantes. L'Assemblée constituante approuve le gouvernement le 13 mars par 139 voix contre 45. Il entre en fonction le 14 mars.

Turquie

Janvier-mars 2013. **Kurdes.** Selon la presse, un accord de paix aurait été conclu entre Abdullah Öcalan, chef des rebelles du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), emprisonné, et le patron des services secrets turcs. Le plan comportera quatre étapes. Il y aurait arrêt des violences d'ici mars. Interrompues après l'assassinat des trois militantes kurdes à Paris les négociations reprennent le 23 février.

Le 21 mars, Abdullah Öcalan appelle à un cessez-le-feu. Il appelle les rebelles du PKK à déposer les armes et à quitter la Turquie. La lettre est lue devant un million de personnes à Diyarbakir, ville principale du Kurdistan.

Union européenne

1er janvier, 20 et 27 février, 7 mars 2013. **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance.** Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) entre en vigueur le 1er janvier 2013. Il a été ratifié par douze États de la zone euro (Allemagne, Autriche, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Slovénie) et quatre États hors zone euro (Danemark, Lettonie, Lituanie et Roumanie).

La Sejm, la diète polonaise, autorise la ratification du Pacte budgétaire européen le 20 février par 282 voix contre 155.

La Chambre des députés luxembourgeoise autorise la ratification le 27 février par 46 voix contre 10 conduisant à dix-huit États ratifiants.

Le 7 mars, par 251 voix contre 23, le Riksdag suédois autorise la ratification du Traité, la Suède étant le dix-neuvième État sur vingt-cinq à le faire.

7-8 février et 13 mars 2013. **Budget.** Pour la première fois dans l'histoire de l'UE, les crédits seront en baisse pour 2014-2020. D'un montant de 960 milliards d'euros en crédits d'engagement et 908,4 milliards de crédits de paiement, le budget accuse une baisse de 33 milliards par rapport au précédent.

Diminueront notamment la Politique agricole commune qui tombe de 420 à 373 milliards, la politique de cohésion de 355 à 325 milliards. Mais c'est la chute des crédits de l'aide aux plus démunis en baisse de 30 % qui choque le plus.

Le projet de budget est très vivement critiqué par les eurodéputés qui menacent de ne pas le voter. Le 13 mars, ils adoptent à une écrasante majorité une résolution déposée par cinq groupes politiques, par 506 voix contre 161 et 23 abstentions. La résolution rejette « sous sa forme actuelle » le projet et exige des modifications pour approbation en juillet.

Vatican

20 et 28 février 2013. **Pape.** Benoît XVI, 85 ans, élu pape le 19 avril 2005 au second

jour du conclave et au quatrième tour de scrutin, annonce lors d'un consistoire public ordinaire le 11 février sa démission qui doit être effective le 28 février à 20 heures. Il estime ne plus avoir « les forces » de diriger l'Église en raison de son âge. Pendant la vacance du siège pontifical, les rôles intérimaires seront assumés par le doyen du Collège des cardinaux, le cardinal Angelo Sodano, 85 ans, et le camerlingue de la Sainte Église romaine, le cardinal Tarcisio Bertone, 78 ans.

Le 28 février à 11 h 05, Benoît XVI rencontre les cardinaux pour la dernière fois dans la salle Clémentine du Vatican, puis il part en hélicoptère à Castel Gandolfo où, à 17 h 38, il apparaît pour la dernière fois au monde du balcon de sa résidence. Le pontificat s'achève à 20 heures après sept ans, dix mois et neuf jours. L'ancien pape continuera à s'appeler « Sa Sainteté Benoît XVI », portera le titre de « pape émérite » et revêtira la soutane blanche, ses chaussures ne seront cependant plus rouges mais marron… L'anneau du pêcheur, symbole du sceau pontifical, est brisé par le cardinal camerlingue.

Benoît XVI est le huitième pape à renoncer volontairement, le dernier cas ayant été Grégoire XII en 1415 afin de mettre fin au Grand Schisme d'Occident, l'élection de Martin V permettant à l'Église de retrouver son unité. Célestin V en 1294 avait renoncé en évoquant la maladie et son manque d'expérience.

L'élection a lieu à la majorité des deux tiers des votants à raison de quatre scrutins par jour. Le conclave est présidé par le premier des cardinaux-évêques, le cardinal Giovanni Battista Re, 79 ans, le doyen et le vice-doyen du Sacré Collège ayant plus de 80 ans et n'étant plus électeurs. Pendant le conclave, c'est le cardinal James Harvey, 63 ans, dernier des cardinaux-diacres, qui a la charge de garder la porte de la chapelle Sixtine, faisant sortir puis entrer après chaque scrutin le maître des cérémonies pontificales. Celui-ci, Mgr Guido Marini, 48 ans, prononce au début du conclave l'*extra omnes* ordonnant à ceux qui ne sont pas expressément requis de sortir de la chapelle Sixtine. Absent des scrutins, il revient après le dépouillement et rédige le procès-verbal d'acceptation du pape qu'il accompagne dans la sacristie de la chapelle pour le revêtir d'ornements pontificaux ; le secrétaire du Sacré Collège, Mgr Lorenzo Baldisseri, 72 ans, aide le camerlingue à brûler les bulletins et les notes prises par les cardinaux. La tradition veut qu'il donne au nouveau pape la calotte blanche et reçoive en échange sa calotte rouge de cardinal. Si après treize scrutins personne n'est élu, les cardinaux font une pause d'une journée. Si au bout de trente-quatre scrutins aucun n'est élu, les cardinaux doivent départager les deux personnes ayant obtenu le plus de voix, mais toujours à la majorité des deux tiers. Une fois l'élection faite, le président du conclave demande à l'élu s'il accepte la charge et sous quel nom il veut être désigné. À la fin du conclave, c'est le cardinal français Jean-Louis Tauran, 69 ans, premier des cardinaux-diacres ou protodiacre, qui annonce le résultat à la loggia de la basilique Saint-Pierre.

52 % des 117 cardinaux électeurs sont européens (6 Allemands, 1 Autrichien, 1 Belge, 1 Bosniaque, 1 Croate, 5 Espagnols, 4 Français, 1 Britannique qui ne participera pas, 1 Hongrois, 1 Irlandais, 1 Lituanien, 1 Néerlandais, 4 Polonais, 2 Portugais, 1 Slovène, 1 Suisse et 1 Tchèque), les Italiens étant 24 % (28 Italiens). Le continent américain représente 28 % des cardinaux électeurs (3 Canadiens, 11 Américains), dont 16 % pour l'Amérique latine (2 Argentins,

1 Bolivien, 5 Brésiliens, 1 Chilien, 1 Colombien, 1 Cubain, 1 Équatorien, 1 Hondurien, 3 Mexicains, 1 Péruvien, 1 Dominicain et 1 Vénézuélien). L'Asie (1 Chinois, 5 Indiens, 1 Indonésien, 1 Libanais, 1 Philippin, 1 Sri Lankais et 1 Vietnamien) et l'Afrique (1 Sud-Africain, 1 Égyptien, 1 Ghanéen, 1 Guinéen, 1 Kényan, 2 Nigérians, 1 Congolais, 1 Sénégalais, 1 Soudanais et 1 Tanzanien) représentent chacune 9,5 % des cardinaux électeurs. Il y a enfin 1 Australien.

115 cardinaux participent au conclave (le cardinal indonésien, Julius Riyadi Darmaatmadja, est absent pour raisons de santé) qui s'ouvre le 12 mars. Seuls 5 électeurs ont moins de 60 ans. Le matin, la messe « *pro eligendio Pontifice* » est célébrée dans la basilique Saint-Pierre et l'après-midi les cardinaux entrent en conclave. Ils gagnent à 16 h 30 la chapelle Sixtine où ils procèdent au serment du secret. Après l'*extra omnes*, les électeurs restés seuls dans la chapelle écoutent la méditation du cardinal Grech, puis procèdent au premier scrutin.

La surprise est grande le 13 mars après le cinquième tour de scrutin lorsque le protodiacre prononce le fameux « *Habemus Papam* ». C'est le cardinal Jorge Mario Bergoglio, 76 ans, archevêque de Buenos Aires, jésuite, qui devient le 266e pape, il prend le nom de François. Il est très proche des pauvres. La simplicité est sa marque.

La messe d'inauguration du pontificat, « célébration du début du ministère pétrinien de l'évêque de Rome », a lieu le 19 mars en présence de représentants de cent trente-deux États. Le pape y reçoit le pallium et l'anneau du pêcheur.

Une polémique sur l'attitude du pape pendant la dictature en Argentine intervient assez vite.

Venezuela

5 mars 2013. **Président.** Le troisième mandat du président Chavez commence dans l'incertitude suscitée par son état de santé. Un débat constitutionnel a lieu car Hugo Chavez ne peut prêter serment le 10 janvier. Pour l'opposition, la défaillance du Président doit être déclarée et conduire à de nouvelles élections. La présidente du Tribunal suprême de justice, Luisa Estella Morales, confirme le 9 janvier qu'une nouvelle investiture n'est pas nécessaire car « il n'y a pas d'interruption dans l'exercice du pouvoir ».

Le président Chavez, qui était soigné à Cuba, est de retour dans son pays le 18 février. Il décède le 5 mars à 58 ans.

Hugo Chavez avait tenté de prendre le pouvoir le 4 février 1992 puis avait été élu président en 1998 avec 56,6 % des suffrages, faisant approuver dès 1999 avec plus de 70 % des voix une nouvelle Constitution. Réélu le 7 octobre 2012 avec 55 % des voix pour son quatrième mandat, il n'avait pu prêter serment.

Une question s'est posée afin de savoir si l'intérim devait être assuré par le vice-président Nicolás Maduro, ainsi que cela est posé par la Constitution dans le cas du décès d'un président investi, ou par le président de l'Assemblée nationale, Diosdado Cabello, comme cela est posé dans le cas d'un président élu mourant avant d'être investi. Le gouvernement adopte la première solution et la Cour suprême confirme la décision le 8 mars qui considère que Nicolás Maduro devient président par intérim immédiatement à la mort du président Chavez et cesse alors d'être vice-président. Le 8 mars, il entre en fonction comme président par intérim et nomme Jorge Arreaza comme vice-président.

Les élections auront lieu le 14 avril. Nicolás Maduro affrontera Henrique Capriles Radonski qui était candidat contre Hugo Chavez.

Les obsèques ont lieu le 8 mars. Trente-deux chefs d'État et de gouvernement y assistent. La France est représentée par le ministre des Outre-mer dont les propos élogieux sur Hugo Chavez suscitent la polémique. Le corps d'Hugo Chavez « comme Lénine, Hô Chi Minh et Mao Tsé-toung » devait être embaumé, mais cela n'apparaît pas possible pour des raisons techniques. Il est inhumé dans l'ancienne Caserne de la montagne sur une colline de Caracas. C'est peut-être provisoire car Nicolás Maduro souhaiterait qu'il soit transféré au Panthéon national, ce qui supposerait une révision de la Constitution, les grands hommes ne pouvant y entrer que vingt-cinq ans après leur mort.